

G P de la SAEM

Comité **AUVERGNE**

Samedi 23 février 2019

Coupe -B : "Qualif. Coupe de la Fédération"

RÈGLEMENT

Article 1 : Le ski Club du Lioran organise avec le concours de la Station du Lioran, une épreuve de SLALOM en 2 manches pour les U14 U16.

Article 2 : Cette épreuve est ouverte à tous les U14 U16, licenciés FFS et n'est qualificative à la coupe de la fédération que pour les licenciés du Comité d'Auvergne.

Article 3 : Le règlement sera celui de la FFS et les concurrents affiliés à la FFS devront avoir leur licence en règle.

Article 4 : Les inscriptions des compétiteurs doivent parvenir avant le **jeudi 21//02/18 à 18 h.**

Inscription en ligne au comité et/ou patrice.mathis@wanadoo.fr

Frais d'inscription : 10 € par coureur, tout coureur tiré au sort sera facturé au club d'origine.

- Tout dossard non rendu à l'issue de la course sera facturé 30 € au club du coureur concerné.
- Un contrôleur pour cinq coureurs par club.
- Forfait à retirer avec l'inscription de course, pour les clubs compétiteurs ressortissants du comité s'auvergne. Autres coureurs forfait à prix négocié à retirer aux caisses de la station ou auprès de l'organisateur à l'inscription course.

PROGRAMME : Slalom en deux manches.



Reconnaissance

vitesse réduite le long du tracé
Dossard apparent.

Reconnaissance 09 h 15
Fermeture de la piste 10 h 00
Départ de la 1^{ère} manche 10 h 15
Départ de la 2^{ème} manche 12 h 15

Comité de course le vendredi 22/02/2019 à 14h

au chalet du CLUB. La liste de départ et dossards donnés au pied de la piste le lendemain à 08h45.

Horaire

Géant : Remise des dossards à partir de 8h15 dans l'aire d'arrivée.

Réunion des entraîneurs à l'issue de la course

Remise des prix dans l'aire d'arrivée



Toute inscription équivaut à une acceptation pure et simple du présent règlement et de celui de la FFS. Le ski club du Lioran, adresse ses remerciements à la direction de la station du Lioran pour sa bienveillance à l'égard du ski de compétition.